

# Master 2 EOPS (parcours Entraînement Sportif)

## Mémoire professionnelle et soutenance

Le mémoire professionnel et la soutenance sont une démonstration de vos compétences dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes d'entraînement, de préparation physique ou de réathlétisation.

Ils permettent de montrer que vous êtes un intervenant qui

- travaille avec une démarche rigoureuse
- appuie son intervention sur des connaissances actualisées
- appuie son intervention sur une analyse complète et précise de la situation
- met en œuvre des méthodologies valides pour évaluer la situation et les effets de son action
- conçoit et met en œuvre un programme d'intervention cohérent et justifié au regard des connaissances actuelles
- est capable de modifier son intervention en fonction des résultats observés ou mesurés
- est capable de formaliser et d'expliquer son intervention.

Le mémoire ne rend pas nécessairement compte de toutes les tâches que vous avez accomplies pendant votre stage.

### Le mémoire suivra le canevas suivant

#### 1) Analyse de la situation

Cette analyse doit permettre d'identifier tous les éléments à prendre en compte pour l'intervention.

Parmi ceux-ci figurent obligatoirement :

- L'analyse de la discipline sportive dans le niveau de pratique considéré, permettant de dégager la conception que vous vous en faites. Elle repose sur des indicateurs objectifs et récents.
- Les caractéristiques des athlètes ; ceci s'appuie sur des évaluations objectives.
- Les objectifs sportifs, tels que les compétitions (échéances, niveau, etc...) et/ou les objectifs de formation pour de jeunes sportifs.
- Les contraintes matérielles, temporelles et humaines.

Cette analyse nécessite l'utilisation de méthodologies adaptées pour établir un bilan initial.

#### 2) Choix d'un objectif en relation avec une ressource à développer

Ce choix doit découler logiquement de l'analyse de la situation développée dans la partie 1.

#### 3) Synthèse bibliographique sur cette question ou cette ressource

Il s'agit de faire le point de façon synthétique sur l'état des connaissances scientifiques et empiriques les plus récentes. Cette partie doit permettre de dégager une hypothèse et des principes qui seront utilisés dans la conception et la mise en œuvre du programme d'intervention et/ou de l'évaluation. Cette synthèse doit s'appuyer sur des documents récents, clairement référencés (cf. partie références bibliographiques). Comme les autres, cette partie doit être structurée en sous-chapitres, car ce n'est pas une compilation qui est attendue mais une **synthèse**.

#### 4) Problématique et hypothèse

Dégagez une problématique à partir des éléments précédents (parties 1 à 3), et formulez une ou plusieurs hypothèses qui guideront votre intervention et son évaluation. Une hypothèse s'exprime par la relation entre les moyens mis en œuvre et les effets recherchés. Elle doit découler des éléments de connaissance apportés précédemment.

#### 5) Conception d'un programme, d'une planification pour atteindre cet objectif

Présentez les principes de construction de votre planification. Montrez que vous avez intégré l'ensemble des facteurs de la performance (ou de la blessure) dans votre réflexion et vos propositions. Présentez un tableau récapitulatif de l'ensemble des éléments pris en compte dans votre planification: ceux sur lequel vous avez la main ainsi que ceux dont vous avez eu à tenir compte dans vos choix (par exemple, ce n'est pas parce que vous êtes préparateur physique que vous ne devez pas

présenter certains éléments indispensables à prendre en compte comme les quantités de travail technico-tactiques). Présenter une planification n'a d'intérêt que si elle s'accompagne des justifications de vos choix et d'un éclaircissement de la façon dont cette planification s'est construite.

6) Mise en œuvre

Montrez comment vous avez opérationnalisé cette planification dans vos séances et vos exercices. Vous choisirez pour cela quelques exemples judicieux et représentatifs des moyens mis en œuvre pour atteindre l'objectif visé. Vous justifierez vos choix et expliquerez les régulations effectuées par rapport à ce que vous aviez prévu. Vous pouvez renvoyer le lecteur à des annexes afin de ne pas surcharger le texte principal.

7) Evaluation des effets du programme

Présentez le protocole que vous avez envisagé et mis en place pour évaluer les effets du programme d'intervention. Il doit permettre de tester l'hypothèse énoncée.

Cette évaluation utilisera des tests de terrain ou de laboratoire. Autant que possible, vous utiliserez des techniques et outils les plus récents et efficaces qui sont disponibles à la F2SMH ou dans la structure d'accueil.

Présentez synthétiquement les résultats et faites-en une analyse et une interprétation.

8) Bilan et conclusion

Au regard des résultats obtenus, faites une analyse critique des différentes étapes de la démarche, en abordant les points positifs et les points qui seraient à modifier. Expliquez les remédiations que vous avez apportées au cours du travail. Exposez honnêtement les limites de votre intervention et/ou de votre évaluation. Proposez des remédiations à apporter.

Enfin, indiquez les perspectives que vous envisagez ou pourriez envisager sur cette question.

9) Références bibliographiques

Références complètes et respectant les normes de présentation demandées.

cf. cours base de données

10) Annexes

Les annexes permettent de détailler un point du texte, qui y renvoie explicitement.

**Forme du document**

Le nombre de pages est limité à 50, hors annexes.

Une attention particulière sera accordée à la présentation du document, à sa forme, à sa lisibilité.

Il devra obéir aux règles habituelles de présentation pour les mémoires universitaires (cf. guide des mémoires de recherche M1 par exemple).

La page de couverture doit se conformer à la charte graphique de l'UPS et au modèle fourni.

**Encadrement du mémoire professionnel et du stage**

En fonction de son projet de stage et de mémoire, et **lorsque la convention de stage sera complète et signée par la structure de stage**, chaque étudiant se verra attribué un/une directeur/trice de mémoire.

L'étudiant doit rendre compte régulièrement de son travail à son /sa directeur/trice qui le guide et le conseille dans la réalisation du mémoire et veille au bon déroulement du stage.

L'étudiant devra organiser au moins une rencontre entre le tuteur de stage dans la structure d'accueil et le/la directeur/trice de mémoire, de préférence en début de stage.

Enfin des **des présentations orales intermédiaires** seront mis en place.

Les objectifs de présentations sont les suivants :

- faire le point sur l'avancée de votre travail.
- vous entraîner à présenter oralement avec support multimédia.
- enrichir votre réflexion grâce aux interactions avec les enseignants et les autres étudiants.

Ces TD sont complémentaires avec le travail que vous effectuez régulièrement avec vos encadrants.

Chaque étudiant effectuera trois présentations orales dans l'année universitaire.

Chaque présentation donne lieu à une note qui est prise en compte pour le **contrôle**.

### **Modalités de dépôt des dossiers et de soutenance**

Le mémoire devra être déposé en **3 exemplaires papier et 1 exemplaire numérique (envoyé au responsable du master au format PDF)** à la scolarité avant la date limite qui sera précisée ultérieurement.

Les dates de dépôt et de soutenances se situeront dans les périodes définies par le calendrier de l'année universitaire M2.

### **Déroulement de la soutenance orale**

#### **Jury**

Le jury sera composé de tous les enseignants ayant encadré des mémoires professionnels. Pour chaque mémoire deux rapporteurs seront désignés parmi les membres du jury.

#### **Déroulement**

Présentation avec support multimédia : 15 mn

Interaction avec le jury : 20 mn

La participation d'une personne de la structure d'accueil sera un plus.

Les soutenances sont publiques.

### **Modalités de contrôle des connaissances et critères d'évaluation**

L'évaluation de du stage est composée :

- De deux oraux intermédiaires comptant pour le module 'conception et suivi de stage'
- d'un contrôle terminal constitué par le mémoire et la soutenance orale, comptant pour 100% de la note de l'UE.

Les attentes formulées dans ce document définissent les critères d'évaluation du mémoire et de la soutenance. Le document écrit sera évalué sur 12 points, la soutenance orale sur 8 points.